

The background of the entire page is a photograph of a harbor scene. In the foreground, several boats are docked, including a blue inflatable boat and a white motorboat. A flag with a red and white design is visible on a pole in the upper left. The water is calm, and the sky is blue with some clouds. The overall tone is bright and sunny.

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 37 – mars 2017

PP. 6 et 9 – Fête des enfants et Festibel'

Deux manifestations pour le développement durable

P. 7 – Mobilité

Velospot: des vélos en libre-service à Bellevue

P. 12 – Petite enfance

Dates et modalités d'inscriptions aux jardins d'enfants



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Le journal communal change de look



UNE NOUVELLE MISE EN PAGE POUR LE JOURNAL «VOTRE MAIRIE VOUS INFORME»

Comme vous l'avez constaté en découvrant ce 37ème numéro de votre bulletin, la Commune de Bellevue a choisi de moderniser son design sans en modifier le fond.

En 2011, le logo communal a été créé par l'atelier de graphisme genevois Z+Z, lequel est à l'origine de la nouvelle identité visuelle du jardin botanique et de la refonte du design des boîtes Caran d'Ache, pour ne citer que quelques exemples. Ce logo a été inspiré par les armoiries communales approuvées par le Conseil municipal et le Conseil d'Etat en 1924. De l'élaboration de ce logo sont nés un choix de typographie et une nouvelle mise en page des courriers. Puis, par souci de cohérence, certaines publications communales ont commencé à être modifiées, respectant une identité visuelle propre et professionnelle. La couleur jaune des armoiries a été travaillée de façon à être facilement identifiable par les habitants de la commune et la nouvelle mouture du rapport administratif et financier, puis la conception de la brochure informative «Sachez faire le tri!» ont vu le jour, mis en page par Z+Z. Parallèlement, la mairie a modernisé son site

internet en respectant les directives de la charte graphique. Le site sera prochainement ajusté aux récentes exigences visuelles communales.

C'est donc dans la veine du travail initié il y a déjà 6 ans que la mairie a pris la décision d'uniformiser la globalité de ses publications. «Votre mairie vous informe» est à présent doté d'une couverture où s'inscrivent les accroches du contenu éditorial sur une photographie de la commune qui sera modifiée à chaque parution. Les différents chapitres continuent d'être identifiables par des couleurs. Ces coloris sont repris lorsqu'un encart est créé pour mettre une information en exergue. Les articles se présentent sur 3 colonnes, mise en page plus proche des magazines que vous avez l'habitude de consulter. La police de caractère est celle qu'utilise la mairie dans sa correspondance et sa signalétique. Finalement, le choix du papier d'impression est écologique, il répond aux normes FSC et est 100% recyclé. Nous espérons que ce nouveau journal vous satisfera!

Bientôt, vous constaterez également un changement de design pour les documents que vous recevrez en tous-ménages (inaugurations, offres communales, etc.). Nous vous en laissons la surprise.



Jean-Daniel Viret
Votre Maire
pour l'année 2016-2017

MOT DE LA MAIRIE

Chers Bellevistes,

Le développement durable (DD), une responsabilité collective, une responsabilité belleviste. Notre commune mène une politique durable depuis plusieurs années: Cité de l'énergie (2006), charte du DD (2009), principes du DD inscrits dans le Règlement du Conseil municipal (2009), groupe du DD au CM (2009), Facteur 21 (2015) puis Agenda 21 (2016). Aujourd'hui, l'action communale du DD se définit comme suit:

> **La gestion des déchets**, à Bellevue, s'articule autour de la rédaction, en 2016, d'un « Règlement de la commune relatif à la gestion des déchets », la préférence aux déchetteries enterrées, l'abandon progressif du porte à porte et un effort particulier concernant la qualité du tri.

> **Le label Cité de l'énergie** apporte la preuve que les communes mènent une politique énergétique durable. Les Cités de l'énergie encouragent le recours aux énergies renouvelables, une mobilité supportable pour l'environnement et mettent en œuvre une gestion durable des ressources.

> **L'Agenda 21** local est né d'une recommandation de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue à Rio en 1992. Un Agenda 21 est un projet territorial de développement durable porté par une collectivité locale (ici la Commune de Bellevue) qui prend la forme d'un programme d'actions.

Voici quelques-unes des actions prioritaires de notre Agenda 21:

- > Obtention du label Cité de l'énergie gold (2022),
- > Directives concernant des achats responsables et durables par la commune,
- > Concept global de gestion des déchets,
- > Image communale directrice de la mobilité douce,
- > Etude d'un chauffage à distance avec pompe à chaleur grâce à l'eau du lac,
- > Rayonnage consacré au DD à la bibliothèque de Bellevue,
- > Journée des écoles autour du DD le 12 mai 2017,
- > Festival du DD et de la récupération des déchets les 10 et le 11 juin 2017,
- > Amélioration de l'accueil des nouveaux habitants.

La communication et l'information sont la colonne vertébrale d'une vraie politique durable. Voilà qui justifie ce mot de la mairie spécialement consacré à ce sujet important.

Les jours s'allongent, nous allons vers le printemps... permettez-moi pourtant de vous souhaiter encore à toutes et à tous une excellente année 2017.

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 9 février 2017:

- > Approbation de l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné à l'aménagement piétonnier et à la renaturation le long des Nants du Gobé et du Vengeron,
- > Approbation (moins une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000.- (TTC) destiné au réaménagement du chemin de la Glaise au niveau de la sous-station électrique CFF en vue de permettre une future liaison de mobilité douce pour le quartier de Champ-du-Château,
- > Approbation de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'600'000.- (TTC) destiné à la première étape de l'aménagement des parcelles au bord du lac (316 et 318 rte de Lausanne – parc et plage),
- > Approbation de l'ouverture d'une subvention d'investissement d'un montant de CHF 23'300.- (TTC) destiné à financer la rénovation (local en sous-sol) de la chapelle Sainte Rita.

Le Conseil municipal a en outre procédé:

- > Au traitement de 5 dossiers de naturalisation.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR 2017

Les dates des séances du Conseil municipal ont été déterminées pour 2017. L'assemblée se réunit à la salle François Borgel-Court, 1er étage

du bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6, à 20h30 les mardis:

- 7 mars:** séance courante
- 25 avril:** présentation des comptes 2016 notamment
- 16 mai:** adoption des comptes 2016 notamment
- 13 juin:** séance de réserve
- 17 octobre:** présentation du projet de budget 2018
- 14 novembre:** approbation du budget 2018
- 12 décembre:** séance de réserve

Pour rappel, ces séances sont publiques, sauf les parties à huis clos. L'ordre du jour est disponible dès le mercredi qui précède la séance sur notre site internet et sur les panneaux d'affichage officiels disséminés sur le territoire communal.

VOTE ÉLECTRONIQUE ET SCRUTINS 2017

Les personnes qui ont indiqué leur volonté de s'exprimer par voie électronique sur leur bulletin de vote du 25 septembre ont pu le faire dès le scrutin du 27 novembre 2016. Si ce service vous intéresse, vous pouvez toujours en faire la demande en cochant la case correspondante sur votre matériel de vote. La possibilité du vote électronique sera dès lors effective au scrutin suivant votre requête.

En 2017, les dates de votations populaires prévues sont: 12 février, 21 mai, 24 septembre, 26 novembre.

Le bureau de vote de Bellevue se trouve à l'annexe Mairie, parc des Aiglettes 2 (derrière la mairie). Les jours de votations, le bureau est ouvert de 10h à 12h. Merci de prendre

tout votre matériel de vote ainsi qu'une pièce d'identité.

Les jeunes électeurs sont invités à lire cette petite bande-dessinée élaborée par le service des votations et élections: www.ge.ch/droits-politiques/doc/brochure-j-ai-18-ans-je-vote.pdf



RÉFÉRENDUM COMMUNAL OU INITIATIVE COMMUNALE

Pour 2017, l'aboutissement d'un référendum ou d'une initiative belleviste nécessite la récolte de 390 signatures sur les 1'952 électeurs que compte la commune (comprenant les habitants étrangers résidant en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures). Pour plus d'information, se référer au site www.ge.ch/droits-politiques/initiatives-referendums-petitions/initiatives-referendums-communaux.asp ou à la mairie qui vous renseignera volontiers.

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION SÉCURITÉ?



1.



2.



3.



4.



5.



6.

Depuis le 1er juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle Législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Découvrez la présentation d'une des six commissions dans chaque journal communal. Place ici à la commission Sécurité.

Qui?

Le Conseiller administratif en charge de la commission est M. Bernard Taschini.

Cette commission est constituée de 6 membres du Conseil municipal:

1. Jean-Jacques Cartier (Président - PLR)
2. Anne-Catherine Hurny (Vice-présidente - BDA)

3. Sonia Gatti (PDC)
4. Marco Pais (PLR)
5. Mylène Schopfer Sandoz (PLR)
6. Marilyne Tozar (BDA)

Quoi?

Cette commission traite notamment des sujets suivants: police, pompiers, sauvetage, contrôleurs du stationnement, ports et plages, plaintes.

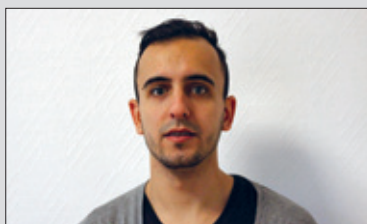
Combien?

Cette commission se réunit approximativement 2 fois par année et pour une durée d'environ 2 heures.

Découvrez la commission Aménagement dans le prochain numéro de votre journal communal.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à cm@mairie-bellevue.ch.

NOTRE APPRENTI EMPLOYÉ DE COMMERCE



Je m'appelle Fabio Faustino, j'ai 21 ans. Je suis arbitre de football en 2ème ligue suisse.

Suite à ma scolarité obligatoire, j'ai étudié 3 ans à l'école de culture générale dans la filière préprofessionnelle du travail social. C'est un domaine que j'affectionne particu-

lièrement, car je suis quelqu'un de très ouvert, qui aime aider les personnes en difficulté. Ensuite, j'ai eu la possibilité de faire un stage de 4 mois dans une Fondation Immobilière en tant qu'employé de commerce. Ce stage m'a beaucoup plu. Je me suis donc dirigé vers un apprentissage.

J'ai postulé à la mairie de Bellevue car il y a beaucoup de similitudes avec mon précédent stage et le fait de pouvoir travailler dans les différents services afin d'acquérir une formation polyvalente, ce qui me plaît énormément. Je voulais aussi en connaître davantage sur le fonctionnement d'une administration publique.

Développement durable et déchets

LA FÊTE DES ENFANTS



Le vendredi 12 mai 2017, la mairie organise une fête des enfants, en collaboration avec l'école de Bellevue, le centre médico pédagogique de Valavran, la crèche intercommunale « Les 4 saisons » et la garderie « Les Ticoquins ». Cette fête du développement durable, dédiée aux élèves de ces institutions, se tiendra sur une demi-journée pour les plus petits et sur la journée entière pour les plus grands.

Encadrés par des enseignants et des éducateurs, des groupes d'élèves parcourront le centre du village entre différents stands et ateliers leur présentant un aspect du développement durable et des valeurs que la

Commune de Bellevue souhaite leur transmettre. Sont au programme : la lecture de contes liés au thème du jour ; des ateliers interactifs animés par des associations telles que « La libellule », « Oceaneye » et « J'aime ma planète » ; des carrousels sans électricité installés dans le périmètre de l'école et bien d'autres activités encore. Nous proposerons également une collation et un repas de midi aux enfants, préparés avec des produits frais et locaux. Cette journée sera clôturée par un moment festif à la bibliothèque de Bellevue auquel les parents seront les bienvenus. De plus amples informations suivront prochainement par le biais des établissements que fréquentent vos enfants.

DATES 2017 DE LEVÉES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

La Commune vous propose, cinq fois par an, aux mois de janvier, mars, mai, septembre et décembre, une levée des déchets encombrants, de la ferraille et du bois aux emplacements habituellement dédiés aux ordures ménagères.

Les prochaines levées : jeudi 16 mars, jeudi 18 mai, jeudi 21 septembre et jeudi 16 novembre 2017.

En plus des levées communales, l'ESREC des Chânavats (déchetterie cantonale) récupère les encombrants, le bois et la ferraille en tout temps.

STATISTIQUES DES DÉCHETS 2016

A l'heure où nous publions ces lignes, les statistiques de récupération des divers déchets de la commune sont en cours de calcul. Les premiers chiffres obtenus sont bons, ils démontrent une nette augmentation des apports des habitants de toutes les matières valorisables proposées dans nos déchetteries enterrées communales. Cependant, le poids de la poubelle moyenne du Belveste, contenant les déchets qui n'ont pas été recyclés, est en augmentation.

Comme vous le savez, la Commune est soucieuse d'inciter ses habitants à trier leurs déchets. Pour cela, des déchetteries sont implantées sur le territoire. Elles se trouvent aux chemins des Mollies, des Marettes, de la Menuiserie (crèche), de la Mojonne, des Limites et de la Roselière. D'autres suivront. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Le fascicule intitulé « Sachez faire le tri ! » contenant un calendrier détachable des levées, des conseils pour effectuer un tri sélectif de qualité ainsi que des astuces, des plans d'implantation et les coordonnées les plus importantes, vous a été distribué en tous-ménages au début du mois de janvier. Une version électronique de celui-ci est disponible sous la rubrique déchets du site www.mairie-bellevue.ch. Faites-en bon usage !

Sur notre site internet, vous pouvez également consulter le règlement des déchets qui vous indiquera les obligations de la Commune à votre égard mais aussi le comportement que nous attendons de vous, comme le respect des horaires des déchetteries et de la salubrité publique.

Finalement, cette année encore, le défi que la Commune doit relever est le tri de qualité des déchets de cuisine. Comme vous le savez, il est interdit de déverser du plastique dans les terriers dévolus aux déchets organiques. Des sacs en papier spécialement conçus pour la récupération des déchets de cuisine et adaptés aux seaux aérés (disponibles à la réception de la mairie), sont vendus à l'épicerie de Bellevue. Nous vous remercions de les utiliser pour la récupération de vos épiluchures et restes de repas.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à dd@mairie-bellevue.ch.

VELOSPOT



Des vélos en libre-service (VLS) à Bellevue

Bellevue, complétant l'offre des communes voisines du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, a installé sur son territoire quatre stations de vélos en libre-service (lieux de prise en charge et de dépose de bicyclettes). Par la suite, le réseau continuera de s'étendre avec des stations prévues à Genthod et Collex-Bossy. L'objectif,

à terme, est d'offrir à la population genevoise un réseau VLS dense et performant.

Dans notre commune, 4 ou 5 vélos seront disponibles courant mars sur chacun des emplacements suivants: à l'angle entre les chemins de la Rose-lière et du Poisat, à la gare des Tuileries (en face du P+R) et sur l'esplanade Gitana. Par la mise en place d'un tel système, dans le cadre de son label Cité de l'énergie, Bellevue a à cœur de favoriser la mobilité douce sur son territoire et offrir une alternative aux habitants pour les déplacements courts et intercommunaux. Notez également qu'un soin particulier est appliqué au choix du mobilier urbain, de façon à préserver l'esthétique des zones sélectionnées.

Comment est-ce que cela fonctionne? Les vélos sont équipés d'un cadenas électronique verrouillable/déverrouillable à l'aide de la carte abonnement velospot. Dès qu'un cadenas est déverrouillé par un utilisateur, le système débute la location et enclenche le compteur du temps de circulation. Une fois arrivé à la station de destination, il verrouille le cadenas du vélo et le compteur s'interrompt (un voyant lumineux vert sur le cadenas indique la fin de la location). Votre compte « MyVelospot », créé au moment de l'achat de l'abonnement, est automatiquement débité du montant correspondant à la durée du trajet. Le vélo est ensuite disponible pour un autre utilisateur. L'utilisateur peut également verrouiller son cycle durant le trajet hors station. Dans ce cas, un voyant rouge sur le cadenas indique la poursuite de la location et seul l'utilisateur ayant verrouillé le cycle pourra à nouveau utiliser le vélo. La location se termine uniquement lorsqu'un cycle est rendu en station (voyant lumineux vert sur le cadenas).

La Commune subventionne l'abonnement des 120 premiers habitants qui en feront la demande. Ce dernier vous coûtera, pour cette première année, CHF 40.- au lieu de CHF 80.-.

Pour bénéficier de l'offre, il vous suffit de vous rendre en mairie munis de votre justificatif de paiement de l'abonnement. La subvention communale est cumulable avec le rabais offert par le TCS (www.tcs.ch).

Pour en savoir plus: www.velospot.ch

CONTAINERS À DONNER

Suite à l'implantation de nouvelles déchetteries enterrées sur le territoire de la commune, de nombreux containers hors-sol de 770 litres ont été retirés et stockés dans les locaux de la voirie.

Dès lors, avant de les faire débarquer par une entreprise agréée, la mairie se propose de les offrir aux résidents bellevistes: particuliers, copropriétés, concierges ou entreprises. Nous avons à disposition plusieurs containers à ordures ménagères s'ouvrant sur le dessus et d'autres, dévolus à la récupération du papier, avec une ouverture latérale pour inciter le dépôt de cartons pliés ou découpés. Des autocollants, pour marquer le container du pictogramme « papier/carton » sont disponibles en mairie.

Toute personne intéressée par cette offre est priée de prendre contact avec la mairie avant le 13 avril 2017 au 022 959 88 23 ou par courriel à l'adresse technique@mairie-bellevue.ch.

Technique, bâtiments, services extérieurs

SÉANCE PUBLIQUE



La mairie vous invite à participer à une séance publique **le mercredi 17 mai 2017 à 20h** à la salle communale.

Celle-ci aura pour thème la présentation du nouveau plan directeur communal. En introduction à cette

démarche, des informations vous seront délivrées quant au réaménagement des parcelles du bord du lac.

Un programme plus détaillé vous parviendra prochainement par tous-ménages.

LA COMMUNE SERA RACCORDÉE AU RÉSEAU ULTRA HAUT DÉBIT

Swisscom installe l'ultra haut débit à Bellevue. Les habitants auront ainsi accès au réseau le plus moderne de Suisse. Dès mars-avril 2017, Swisscom lancera l'extension des toutes nouvelles technologies à la fibre optique. Ces technologies permettent un Internet ultrarapide, jusqu'à 500 Mbit/s.

Sur www.swisscom.ch/checker, les habitants peuvent saisir leur numéro de téléphone ou leur adresse et vérifier les prestations et produits disponibles là où ils sont. Vous pouvez vous inscrire pour recevoir automatiquement les nouvelles concernant votre location. Swisscom vous enverra ainsi les toutes dernières informations concernant l'extension du réseau correspondant à votre domicile. Les premiers clients devraient pouvoir profiter de l'Internet ultrarapide au début du mois de décembre 2017.

LE TRAIN ET SON HÔTEL DE LA GARE À BELLEVUE IL Y A 100 ANS



Cette carte postale vantait les mérites de l'Hôtel-buffet de la gare de Bellevue en 1917. Aujourd'hui, peu d'éléments sont reconnaissables à l'exception de quelques rares bâtiments, du lac et du paysage. Le canton de Genève totalisait alors 175'000 âmes et Bellevue environ 450.

FERMETURE DE L'AGENCE BCGE DE BELLEVUE

Dès la fin du mois de mars, la Banque Cantonale de Genève qui se trouve au 329 route de Lausanne, fermera ses guichets. Le bancomat restera toutefois en place.

Pour les clients de la banque, les agences les plus proches de Bellevue sont désormais celles de Versoix (37 route de Suisse) et du Grand-Saconnex (169 route de Ferney).

Culture et loisirs

CINÉ GITANA, 24-27 AOÛT 2017



Après 500 spectateurs en 2014 et plus d'un millier lors des deux éditions suivantes, Ciné Gitana remet le couvert en 2017, le dernier week-end des

vacances scolaires, avec pour thème : la parodie. Le programme complet des animations et des projections sera disponible dans le courant de l'été. D'ici là, réservez ces dates et consultez le site internet de la commune et l'événement Facebook «Ciné Gitana 2017».

Dès aujourd'hui et jusqu'au vendredi 25 août à midi, transmettez-nous vos montages, dessins, photos (ou autres) parodiques d'affiches de films intégrant l'aiglette belleviste. Par courriel à l'adresse cinigitana@mairie-bellevue.ch ou en le déposant dans la boîte aux lettres ou à la réception de la mairie. Pour vous inspirer, voici un exemple. Ces créations seront diffusées lors de Ciné Gitana et des lots seront à gagner.



FESTIBEL', 10-11 JUIN 2017



Bellevue poursuit ses démarches Agenda 21 en confiant aux associations locales et aux habitants l'organisation de Festibel'!

Cette grande fête qui mettra en scène l'environnement, les initiatives locales et le «mieux vivre ensemble» se tiendra les **samedi 10 et dimanche 11 juin** prochains au cœur du village.

De nombreuses activités telles que des stands découverte, des ateliers, des concerts, des lectures de contes, la projection de films, des spectacles d'art du cirque, de danse et un escape game vous seront proposés. La possibilité vous sera offerte de vous restaurer.

Le dimanche midi, la manifestation se terminera par un repas participatif, préparé avec les invendus des marchés et supermarchés locaux. Un programme détaillé vous parviendra prochainement. Venez nombreux, la fête sera belle!

DES DÉBATS AU LOCAL DES JEUNES DE LA VIGNE BLANCHE



Pour répondre aux questionnements tacites émanant des discours de la jeunesse et suite à des débats d'idées instaurés naturellement au local d'accueil libre de la Vigne Blanche à Bellevue, le projet de mettre en œuvre de vrais débats est né. Pour être sûrs de donner aux jeunes les réponses adéquates à leurs questionnements ainsi que pour agrandir le spectre de leurs connaissances, l'équipe FASE des travailleurs sociaux hors murs de la Rive Droite invite des intervenants extérieurs spécialisés pour donner la réplique à la jeunesse.

C'est ainsi que le vendredi 20 janvier, trois représentants de l'antenne Le Refuge de l'association Dialogai sont venus animer au local, un débat autour de l'homosexualité.

Le débat avait été préparé en amont et par nos soins avec les jeunes, notamment autour du positionnement que nous souhaitions qu'ils adoptent le jour J. A nos yeux, il était important que les jeunes saisissent l'occasion d'expliquer clairement et de façon structurée leur pensée. Pour le permettre, nous avons abordé le sujet plusieurs fois au local et même mis en place, à l'initiative des jeunes, un débat avec temps de parole pour chacun et partage intelligent des différentes opinions. Premier succès. Le deuxième, quelques mois plus tard, fut celui du débat mené par les éduca-

teurs du Refuge. Sans savoir si le mot « inquiets » dépeint au mieux l'état des jeunes avant l'arrivée des intervenants ce fameux 20 janvier, clairement, quelque chose planait dans l'air, s'apparentant à de la gêne peut-être, une sorte de stress. Quoiqu'il en soit, une fois l'intervention lancée, les barrières sont tombées les unes après les autres et les jeunes ont pu débattre du sujet en utilisant les informations nécessaires à structurer leurs interventions de la meilleure façon. Dix-huit jeunes ont répondu présents à l'appel, ce qui allait bien au-delà de ce que nous espérions pour une telle action.

Le projet débat est donc lancé. Deux autres séances du même type sont prévues, encadrées par des professionnels. Seul point d'interrogation, les thématiques qui seront traitées. Les idées à ce sujet fusent et provoquent comme il se doit, le débat !

Fatma Foudhaily, travailleuse sociale hors murs (TSHM)

KARL BLAU ÉTAIT À BELLEVUE LE 5 FÉVRIER 2017



La commune de Bellevue a, pour la seconde année consécutive, participé au Festival Antigél en accueillant l'artiste de musique country: Karl Blau.

C'est le 5 février dernier, dans une salle de Webster University que le doux timbre de voix de ce musicien, originaire de l'Etat de Washington, à l'ouest des Etats-Unis, a enchanté son public dans une ambiance intimiste et chaleureuse. L'artiste exerce déjà depuis plus de vingt ans. Après s'être essayé à d'autres styles musicaux il a trouvé sa voie et excelle aujourd'hui dans le registre de la country pop. Une magnifique rencontre et un moment musical d'exception pour toutes les personnes qui ont eu la chance d'assister au spectacle.

L'AÉROPORT S'EXPOSE À LA RÉCEPTION DE LA MAIRIE



Comme à chaque début de semestre, une nouvelle mini-exposition a pris place à la réception de la mairie. En 2017, depuis début janvier et jusqu'au début de l'été, elle est consacrée à l'aéroport. Venez découvrir ou redécouvrir la variété de ses activités: appareils techniques, protection de l'environnement, archives, service de secours, projets de développement, modèles actuels d'avions, historique du logo, etc.

UN PIANO À DISPOSITION À PORT GITANA



Venez jouer librement du mercredi 14 au mardi 27 juin 2017 de 9h à 21h à la plage Gitana.

Comme les années précédentes, la commune de Bellevue s'est associée au concept «Jouez, je suis à vous!» qui consiste à mettre des pianos à la disposition du public.

A Genève et ailleurs, les pianos sont installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places. Chacun peut

s'y assoir et jouer un air connu, improvisé, laisser libre cours à son imagination et ainsi créer un événement, une rencontre, un bon moment.

N'hésitez donc pas à vous rendre sur place, pour jouer ou écouter, dans le cadre exceptionnel de la plage Gitana.

Pour en savoir plus et suivre l'événement à travers le monde, nous vous invitons à visiter le site internet: www.streetpianos.com.

VENDREDI 19 MAI 2017

Rien de plus simple que de participer à la fête des voisins! Rendez-vous autour d'un verre ou d'un pique-nique convivial au pied de votre immeuble, dans votre allée, un jardin ou un parc.

A cette occasion, la commune met à votre disposition des tables et bancs gratuitement sur réservation dans votre mairie.

MÉRITE BELLEVISTE

A l'occasion de la fête nationale du 1er août, la commune souhaite offrir une récompense à une ou un Belleviste qui aurait marqué les années 2016 ou 2017 par un exploit ayant reçu une distinction reconnue au niveau national.

Que ce soit dans le sport, la culture ou les arts, n'hésitez pas à nous faire part de votre candidature. Vos dossiers seront soumis au Conseil administratif qui élira la, le ou les Bellevistes les plus méritants.

Social et jeunesse

PENDANT LES VACANCES PENSEZ AU PASSEPORT- VACANCES !



Cette année encore, la Commune de Bellevue s'associe au Passeport-Vacances.

Durant l'été, les jeunes de 10 à 15 ans, nés entre 2002 et 2007, peuvent bénéficier du Passeport-Vacances, grâce auquel ils pourront découvrir le canton et la région de Genève à travers une riche palette d'activités à choix.

Les ventes auront lieu les mercredi 26 et jeudi 27 avril 2017, à la mairie.

Le prix s'élève à CHF 60.-, pour deux semaines, choisies librement parmi les quatre proposées.

Après avoir acheté leur Passeport, les jeunes recevront le programme des activités et une carte-réponse sur laquelle ils inscriront leurs choix d'activités et qu'ils retourneront à Pro Juventute Genève, le plus rapidement possible.

Les informations pratiques sont disponibles depuis fin février sur le site de Pro Juventute Genève. Pour toute question, vous pouvez les contacter au 022 328 55 77 ou par e-mail à passport.vacances@proju.ch.

AÎNÉS : POUR FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

La mairie souhaite améliorer l'offre de services destinée à ses aînés en s'associant à la Commune de Genthod et ainsi proposer, chaque premier mardi du mois, la possibilité de se déplacer gratuitement jusqu'à Balexert. Il est prévu qu'un bus parte de Genthod, effectue deux arrêts à Bellevue et conduise les intéressés au centre commercial. Ce moment vous permettra de rencontrer d'autres Bellevistes et Gentousiens. Une assistante sociale sera présente à chaque sortie. Pour le retour, vous pourrez être déposé(e) dans votre quartier de domicile.

Les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au 24 février et la première sortie a eu lieu le 7 mars. Cependant, si cette offre vous intéresse, il n'est pas trop tard pour nous en faire part.

Voici les dates retenues pour 2017 :
4 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre et 5 décembre.

Horaires pour le départ :

> 14h40 sur le parking de la Vigne Blanche, rendez-vous quelques minutes avant le départ.

> 14h45 sur le parking de la Mairie, rendez-vous quelques minutes avant le départ.

Horaires pour le retour :

> 17h de Balexert, un point de rendez-vous sera fixé sur place.

Pour toute question ou inscription, vous pouvez contacter la mairie par téléphone au 022 959 88 20 ou vous rendre à la réception. Possibilité vous est également offerte de nous écrire par courriel à l'adresse info@mairie-bellevue.ch.

« LES TICOQUINS »

« Les Ticoquins » est une garderie créée il y a plus de 20 ans dans la commune de Bellevue. Les enfants, dès l'âge de 18 mois, y sont accueillis du lundi au vendredi, de 7h45 à 11h45 sous la responsabilité d'une éducatrice et d'un parent de garde bénévole.

« Les Ticoquins » fonctionnent sur le principe de la solidarité et de l'échange. Une famille qui désire placer son enfant doit, dans la mesure du possible, investir de son temps.

Le local de la garderie mis à disposition par la mairie, spacieux et disposant d'un jardin accueillant, est adapté à accueillir des enfants en bas âge.

Des activités nombreuses et variées sont proposées aux enfants, comme la peinture, la confection d'objets, le chant, la lecture, les sorties au parc, etc. Les petits sont également libres d'évoluer à leur gré dans le local.

Si vous souhaitez plus de renseignements concernant la garderie, n'hésitez pas à passer directement au local ou contactez l'éducatrice responsable de la structure, Mme Nadia Zayan, au 076 520 83 42 ou par e-mail nadia.ticoquins@gmail.com.

Une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 13 mai 2017 de 9h à 11h30.

Si vous désirez inscrire votre enfant à la garderie « Les Ticoquins », les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 seront recueillies dès les portes ouvertes.

La priorité sera donnée aux enfants habitant la commune de Bellevue et fréquentant déjà la garderie. Les ins-

criptions des enfants habitant hors commune seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Pour le comité,
Christine Gramegna Morchio,
présidente de l'Association

« LE PETIT CHEVALIER » INSCRIPTIONS 2017

**Les mardi 4 avril et jeudi 6 avril
de 17h30 à 19h30**

Le Petit Chevalier, situé au centre du village de Collex-Bossy, accueille vos enfants, dès l'âge de 18 mois, et ce jusqu'à leur rentrée à l'école.

Le jardin d'enfants est ouvert tous les matins de 8h à 12h et les après-midi (sauf le mercredi) de 13h30 à 17h30. Il offre à vos enfants un cadre chaleureux, sécurisant et labélisé APEPO (Approches Educatives Positives).

Notre équipe, professionnelle, dynamique et bienveillante, se fera une joie d'accompagner vos enfants dans leurs premiers pas vers la socialisation et les aventures en collectivité.

Prenez contact avec Mme Morel, responsable pédagogique, et venez inscrire votre enfant dans nos locaux.

Pour l'inscription de votre enfant veuillez vous munir de:

- > Livret de famille, carte d'identité ou passeport
- > Attestation d'assurance maladie et accident
- > Carnet de vaccination

Renseignements:
T 022 774 47 80
pat@petitchevalier.ch

« LES PETITS LOUPS » INSCRIPTIONS 2017

Si votre enfant est né entre le 1er août 2013 et le 31 juillet 2015, venez l'inscrire au jardin d'enfants pour la rentrée de septembre 2017:

**Le mardi 4 avril 2017 de 18h à 19h
au 2, rue du village à Genthod.**

Une équipe éducative expérimentée composée de trois éducatrices, une auxiliaire et un stagiaire accueilleront votre enfant plusieurs demi-journées par semaine selon votre choix:

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi matin, 7h45 à 12h
- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, 13h15 à 17h30

Le projet pédagogique du jardin d'enfants s'articule notamment autour des objectifs suivants:

- > Accueillir des familles dans un lieu chaleureux, dans un climat de confiance et de partage. Etablir un partenariat avec les parents dans le respect de leurs choix éducatifs et leur identité culturelle.
- > Encadrer des enfants au sein du groupe tout en respectant les besoins spécifiques de chacun.
- > Eveiller la curiosité de l'enfant et favoriser le jeu.
- > Transmettre à l'enfant des valeurs institutionnelles et sociales.

Depuis trois ans, le jardin d'enfants est intégré au programme « Youp'là bouge » qui renforce les activités motrices tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et permet de profiter du magnifique cadre de verdure entourant le jardin d'enfants.

Renseignements:
T 022 774 25 73 ou 022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch

SONDAGE AUPRÈS DES FAMILLES POUR LA RENTRÉE 2017

Accueil préscolaire destiné aux enfants de 1P à 4P

La Commune de Bellevue souhaite identifier les besoins des familles au sujet d'un éventuel accueil préscolaire destiné aux enfants du cycle élémentaire (1P à 4P). Si le nombre de demandes est suffisant, cet accueil pourrait être mis en place par le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) sous certaines conditions.

Cet accueil consisterait en un temps de détente avec petit-déjeuner. Il débiterait entre 7h et 7h30 et s'étendrait jusqu'à 8h (heure d'ouverture de l'école). Cette prestation serait facturée aux parents CHF 3.- par matin et par enfant.

Cette offre s'adresse exclusivement aux parents ayant des contraintes horaires professionnelles très matinales.

En cas d'intérêt, merci de remplir le formulaire que vous trouverez à la réception de votre mairie ou sur le site de la commune: www.mairie-bellevue.ch

Sécurité

BILAN DES CONTRÔLEURS DU STATIONNEMENT



En 2013, les Communes du Grand-Saconnex, de Pregny-Chambésy, de Genthod et de Bellevue se sont réunies pour élaborer une stratégie commune de régulation du stationnement. Le corps des contrôleurs du stationnement en est la conséquence directe.

Pour la bonne gestion des places de stationnement, l'objectif est de faire respecter les durées fixées afin que tout le monde puisse en profiter de la manière la plus équitable qui soit. Sur le plan financier, si les recettes couvrent les frais de fonctionnement, le but n'est pas d'avoir une rentabilité. Il s'agit essentiellement de permettre la bonne cohabitation dans l'espace public.

En 2016, le nombre d'amendes d'ordre établies était en légère augmentation par rapport aux années précédentes. Le bord du lac reste un secteur sensible et saisonnier de par les allées et venues en lien avec les commerces et activités de loisirs du bord du lac. La réglementation des places de stationnement a été poursuivie cette année avec le secteur Chênaie-Mojonne.

Hélas, il a été constaté que si le contrôle est moins régulier ne serait-ce que pour une courte période, certains automobilistes n'hésitent pas à se réapproprier le domaine public.

L'année 2017 s'annonce particulièrement sensible dans le secteur du Vengeron suite au changement de réglementation, par arrêté cantonal, des places de stationnement de la route de Lausanne entre l'entrée de la Ville et le Vengeron mais également avec des travaux à venir dans ce secteur. Aussi, les beaux jours revenus, si vous êtes un usager de plaisance des rives du lac, nous vous recommandons de ne pas utiliser votre voiture.

Nous vous rappelons que ni l'administration ni les élus de la commune n'ont autorité pour traiter les contestations d'amendes d'ordre. Il faut pour cela ou pour toute information complémentaire vous adresser à :

Corps intercommunal des contrôleurs du stationnement

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 10h à 14h.

Chemin Edouard-Sarasin 47
1218 Le Grand-Saconnex
T 022 929 70 70

LES POMPIERS VOLONTAIRES DE BELLEVUE



Au 31 décembre 2016, la Compagnie des sapeurs-pompiers, dirigée par le commandant Jean-Marc Carrillo et secondé par le lieutenant Aurélien Matti, comprenait un effectif de 29 hommes.

En 2016, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 17 sinistres dont 1 déblaiement d'arbres et branches, 8 inondations, 4 feux et 4 récupérations d'animaux.

La compagnie collabore avec les pompiers volontaires de Pregny-Chambésy pour les piquets de garde. Une étude, motivée par les membres du Groupement des Communes de la Rive-Droite du Lac, a été commandée pour formaliser une collaboration entre compagnies voisines.

Pour la compagnie de Bellevue, il a été dénombré 301.25 heures d'école de formation durant toute l'année. 5 exercices de compagnie ont été mis sur pied, 5 cours de sections, 4 exercices pour les porteurs respiratoires et 1 exercice surprise sur alarme qui a été organisé sur le site de la Vigne Blanche.

Une dizaine de gardes ordonnées par la mairie ont été mises sur place en 2016 pour les différentes manifestations (mariages, fêtes, événements, etc.).

Enfin, les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre leurs rangs. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le cdt Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Informations pratiques

CYCLOTOUR DU LÉMAN



La 14ème édition du Cyclotour du Léman aura lieu **le dimanche 21 mai 2017**.

A cette occasion, plus de 3000 participants sont attendus sur les rives du Léman. Organisé par une association bénévole, le Cyclotour du Léman unit cyclotouristes et cycloportifs. L'épreuve, ouverte à tous, fera longer aux participants les rives françaises et suisses du Lac Léman. Pas de compétition, pas de classement, juste un chronomètre pour mesurer la performance de chacun dans un esprit convivial, tous heureux d'avoir bouclé complètement ou en partie le tour du Léman en vélo.

Les diverses courses proposées par les organisateurs passeront par la route de Lausanne, à Bellevue, entre 6h du matin et 13h environ. Soyez nombreux à venir encourager les cyclistes !

Pour participer à la course ou pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site : www.cyclotour.ch.

MARQUE DE CONTRÔLE OFFICIELLE (MÉDAILLE) POUR CHIENS 2017

A Bellevue, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours, en présentant les documents suivants :

- > l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2017 ;
- > le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide ;
- > la preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données Amicus ;
- > le test de maîtrise et de comportement (TMC), pour les chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot, âgé de 18 mois à 8 ans), à obtenir également dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien.

Attention, les nouveaux propriétaires de chien devront se présenter à la mairie pour leur enregistrement dans la base de données Amicus avant de se rendre chez le vétérinaire.

Nous vous rappelons également que tout changement d'adresse et/ou de détenteur est à annoncer à Amicus à Berne (T 0848 777 100).

Un émolument communal de CHF 10.- sera perçu pour le contrôle documentaire et la délivrance de la médaille.

A noter que dès le 1er avril 2017, tout chien devra être porteur de la marque de contrôle officielle 2017 fixée visiblement au collier.

CGN – OFFRE EXCLUSIVE POUR NOS RESIDENTS, -45% !

Carte journalière CGN 1ère classe, CHF 49.- au lieu de CHF 90.-.

CHF 24.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'abonnements demi-tarif.

Renseignements et vente auprès de votre mairie.

Offre valable durant toute l'année 2017 sur les croisières en service horaire. Non valable sur les croisières événementielles et les croisières à thèmes.

Infoline : T 0900 929 929
www.cgn.ch

PLACES DISPONIBLES AU PARKING DES CHÂNATS

Il reste encore des places à louer au parking des Chânats (caravanes, bateaux, remorques, etc.) pour les habitants de Bellevue.

Dans cette enceinte, la commune de Bellevue installera prochainement un système de vidéosurveillance et augmentera le nombre des patrouilles de sécurité.

Ces mesures, qui devraient être effectives à l'été 2017, impliqueront une hausse du loyer annuel (CHF 480.- au lieu des CHF 360.- actuels).

technique@mairie-bellevue.ch
T 022 959 88 23

Agenda

MARS 2017

Mardi 7	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
Samedi 11	Troc de printemps par l'APEB, salle communale, 9h à 12h
Jeudi 16	Levée des déchets encombrants
Dimanche 26	Passage à l'heure d'été

AVRIL 2017

01.04 - 08.10	Ouverture de la buvette Gitana
Mardi 4	Sortie des Aînés à Balxert, sur inscription à la mairie
Mardi 4	Inscriptions au jardin d'enfants « Les Petits Loups »
04.04 et 06.04	Inscriptions au jardin d'enfants « Le Petit Chevalier »
13.04 - 21.04	Vacances scolaires de Pâques
Mardi 25	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
26.04 et 27.04	Vente des Passeports-Vacances en mairie

MAI 2017

Lundi 1er	Fête du travail
Vendredi 12	Fête des enfants, journée du développement durable
Samedi 13	Journée portes ouvertes, garderie « Les Ticoquins »
Samedi 13	Inscriptions GIAP, locaux parascolaires, Aiglons, 8h à 12h
Mardi 16	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
Mercredi 17	Inscriptions GIAP, locaux parascolaires, Aiglons, 16h à 20h
Mercredi 17	Séance publique, salle communale, 20h
Jeudi 18	Levée des déchets encombrants
Vendredi 19	Fête des voisins
Dimanche 21	Passage du Cyclotour du Léman à Bellevue
Dimanche 21	Votation populaire
Jeudi 25	Ascension

JUIN 2017

Lundi 5	Pentecôte
Mercredi 7	Sortie des Aînés
10.06 - 11.06	Festibel'
Mardi 13	Séance du Conseil municipal, salle du CM, 20h30
14.06 - 27.06	Piano à disposition sur la plage Gitana
Vendredi 30	Fête des promotions

JUILLET 2017

03.07 - 25.08	Vacances scolaires
---------------	--------------------

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes au minimum un mois avant la parution à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Graphisme :
Z+Z, www.zplusz.ch
Impression :
Atar Rotopresse SA

Imprimé à 1350 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé



Bellevue
european energy award